

NON au bétonnage de la zone villas à Onex !

NON à la discrimination !

ASSEZ d'immeubles à Onex !

Pour empêcher cela nous avons besoin de votre soutien avant le 9 Juillet 2023

- En signant cette pétition et en la retournant au 19 Chemin de la Genévrière, 1213 Onex
- En signant en ligne sur le site <https://act.campax.org/p/mz1213Onex>
- En signant en ligne avec le QR-Code



2019 : Les Ormeaux
2023 : Dode et Charles-Borgeaud Nord
2030 : Les autres périmètres

Le Conseil administratif d'Onex veut déclasser de manière arbitraire et inégalitaire deux grandes zones villas en 2023 en zone de développement (4A ou 3), afin de densifier la commune.

Une zone 3 signifiant des immeubles jusqu'à 21 mètres de hauteur (7 étages) et étant applicable dans les zones où la transformation en quartiers urbains est fortement avancée, la zone 4A des immeubles comportant en principe plusieurs logements et pouvant atteindre une hauteur de 15 mètres (5 étages).

Ce dézonage de certaines zones villas va aboutir à un bétonnage massif de la région diminuant la surface végétale existante de ces zones; augmentant drastiquement la surcharge des routes d'accès (route du Grand-Lancy, chemin Charles-Borgeaud, route de Chancy) et celles des alentours déjà saturées à l'heure actuelle, augmentant la dangerosité pour les enfants et les animaux sauvages vivants dans la région, sans parler du manque d'infrastructures nécessaires à cette augmentation de population (écoles, trottoirs, transports publics, etc).

En plus de ces manques il est à noter que l'adaptation de ces infrastructures va être coûteuse, difficile, voire impossible comme par exemple au niveau de certains tronçons de la route du Grand-Lancy qui sont protégés au niveau Fédéral.

Impacts supplémentaires :

Pour les propriétaires des zones concernées :

Dévalorisation financière et traitement inégalitaire et discriminatoire, car seule leur zone a été arbitrairement choisie pour densifier la région, alors que les autres zones villas aux alentours ne sont pas impactées. Discrimination qui est en opposition avec la stratégie d'évolution de la zone 5 d'Onex qui, dans son plan directeur communal mentionne explicitement comme second postulat une « égalité de traitement ».

Pour le voisinage :

Circulation routière accrue, augmentation des risques liée à la densification de la circulation, nuisance visuelle et sonore, perte de la biodiversité de la région.

**Notre objectif est donc d'obtenir le retrait des modifications de zones
et une égalité de traitement de la zone villas d'Onex.**

Il faut agir rapidement, car les délais d'opposition sont très courts. La consultation publique est ouverte du 12 juin au 11 juillet 2023. Après cette date, sans action de notre part, il sera trop tard et ces zones villas deviendront des zones à densification accrue, bétonnée, avec une circulation dense et dangereuse pour les enfants, les piétons, les cyclistes et la faune locale sans parler des pertes financières significatives pour les propriétaires concernés.

Pour plus de précisions vous pouvez consulter les sites suivants :



Site du Comité



Site de la Ville d'Onex



Site du Canton de Genève